L'ESCOVIEN

LE BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA COMMUNE.



ÉCOUIS





INFORMATIONS PRATIQUES



MAIRIE

1 Place de la Mairie - 27440 ECOUIS
02 32 69 44 11
www.ecouis.fr
Accueil du public
Mardi : 15H00-18H30
Jeudi : 10H00-11H30 / 15H00-18H30



AGENCE POSTALE

1 Place de la Mairie - 27440 ECOUIS
3631
Accueil du public
Lundi : 14H00-18H00
Mardi : 9H00-11H00 / 14H00-17H00
Mercredi et Vendredi : 14H00-17H00
Jeudi : 9H00-11H00 / 14H00-18H00



BIBLIOTHÈQUE

1 Place de la Mairie - 27440 ECOUIS
02 32 53 93 69
b.m.ecouis@orange.fr
Accueil du public
Lundi : 15H00-18H00
Mercredi : 9H30-12H30 / 14H00-18H00
Vendredi : 14H00-18H00



ÉCOLE : Les Tilleuls

6 Route de Lyons - 27440 ECOUIS
02 32 69 01 83
0271731K@ac-rouen.fr



PHARMACIE

11 Route de Paris - 27440 ECOUIS
02 32 69 43 83
Accueil du public
Lundi au vendredi (sauf Mardi) : 9H00-12H00 / 14H30-19H30
Mardi : 9H00-12H00 / 14H30-20H00
Samedi : 9H00-13H00



INFIRMIÈRES

Axelle PRUNIERES & Nicole HAVET
5 Route de Paris - 27440 ECOUIS
02 32 69 44 06



OSTÉOPATHE

Tanneguy de Percin
10 Place de la Mairie - 27440 ECOUIS
06 79 94 30 03
RDV disponible sur Doctolib

SNGO

Je M'INSCRIS et je RÉSERVE :

- Soit sur le site internet sngo.fr (rubrique "se déplacer")
- soit directement sur l'appli "M'y Mobi"
- Soit par téléphone du lundi après-midi au samedi matin de9H30 à 13H00 et de 13H45 à 16H00

N° VERT 0 800 27 2700

Votre réservation est possible jusqu'à 2 semaines à l'avance et au plus tard la vielle avant 16H00

SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES	p 1
ÉDITO DU MAIRE	p 2
LA VIE MUNICIPALE	p 3-12
RÉUNIONS DE QUARTIERS	p 13-17
RENDEZ-VOUS	p 17
ASSOCIATION	p 18-19
ENVIRONNEMENT	p 20-22
RECETTE DE NOËL	p 23
SONDAGE	p24-25
ÉTAT CIVIL	p 26

NUMÉROS D'URGENCES

18 POMPIERS

17 POLICE SECOURS

15 SAMU

3237 PHARMACIE DE GARDE

112 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

114 APPEL D'URGENCE EN VISIOPHONIE OU SMS POUR LES PERSONNES SOURDES/MALENTENDANTES

Édito du Maire

LA CHRONIQUE DU MAIRE

Chères Escoviennes, chers Escoviens,

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous à travers ces quelques mots. C'est l'occasion de partager avec vous la vie de notre commune, ses projets et les actions menées au service de tous.



Depuis la rentrée des classes, la vie de notre commune a repris son rythme, marquée par le retour des enfants à l'école et la reprise des activités associatives et des rendez-vous qui font vivre notre village.

Cette rentrée est un moment important pour les familles, les enfants et l'ensemble de la communauté éducative. Je tiens à remercier les nouvelles enseignantes, le personnel communal et toutes les personnes qui contribuent chaque jour au bon fonctionnement de notre école et au bien-être de nos enfants.

Écouis est une commune à laquelle nous sommes attachés, pour son cadre de vie, son patrimoine, mais surtout pour la richesse des liens qui unissent ses habitants. Préserver cet esprit de village, favoriser les échanges entre les générations et maintenir une commune agréable à vivre sont des objectifs essentiels.

Au quotidien, la municipalité s'efforce d'être à l'écoute de vos attentes et de répondre aux besoins de chacun, tout en préparant l'avenir de notre village. Ces actions sont possibles grâce à l'engagement des élus, des agents communaux, des associations et de tous les habitants qui contribuent, chacun à leur manière, à faire vivre Écouis.

Je souhaite également saluer le dynamisme de notre vie associative et l'implication de celles et ceux qui participent à l'organisation de nos événements et de nos moments de convivialité. Ces rendez-vous sont précieux : ils permettent de nous retrouver, de partager de bons moments et de renforcer les liens qui font la force de notre commune.

Je continuerai, avec l'équipe municipale, à agir dans l'intérêt général, avec écoute, proximité et détermination, afin de préserver la qualité de vie à Écouis et de construire ensemble son avenir.

Je vous remercie pour votre confiance et votre participation à la vie de notre village.

Bien cordialement,
Le Maire d'Écouis

ÉCOUIS

LA VIE MUNICIPALE

LES MAIRES DE L'EURE INVITÉS À MATIGNON ET AU DÉFILÉ DU 14 JUILLET



À l'occasion de la Fête nationale, Monsieur le Premier ministre a convié l'ensemble des maires de l'Eure à une réception dînatoire organisée à l'Hôtel de Matignon le 13 juillet 2026.

À la suite de cette réception, les élus ont également été invités à assister au traditionnel défilé militaire du 14 juillet sur les Champs-Élysées, à Paris.



Le maire d'Écouis a ainsi eu le plaisir de participer à ces deux rendez-vous, qui ont constitué une occasion particulière de représenter notre commune et de prendre part aux célébrations nationales.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DANS L'EURE ET CHANGEMENT DE PRÉSIDENCE À SEINE NORMANDIE AGGLOMÉRATION

Les élections sénatoriales se sont déroulées le dimanche 27 septembre 2026 dans le département de l'Eure. À l'issue du scrutin, trois candidats ont été élus pour représenter le département au Sénat : **Hervé MAUREY, Kristina PLUCHET et Frédéric DUCHÉ**.

L'élection de Frédéric DUCHÉ, jusqu'alors président de Seine Normandie Agglomération, entraîne un changement à la tête de l'intercommunalité.

Afin d'assurer la continuité de la gouvernance de l'agglomération, les conseillers communautaires ont procédé à l'élection d'un nouveau président. **Monsieur Pascal LEHONGRE a ainsi été élu président de Seine Normandie Agglomération**, succédant à Frédéric DUCHÉ.

DES VISITES INSTITUTIONNELLES À ÉCOUIS

À la suite de l'élection de Monsieur le Maire, la commune d'Écouis a eu le plaisir de recevoir la visite de deux sénateurs de l'Eure, **Monsieur Hervé MAUREY et Madame Kristina PLUCHET**. Cette rencontre a permis d'échanger sur la vie de notre commune, ses projets et les sujets qui préoccupent les escoviens.

La commune a également accueilli **Madame Myriam LEHEILLEIX, Sous-Préfète de l'arrondissement des Andelys**, venue à la rencontre de l'équipe municipale. À cette occasion, elle a effectué un tour de la commune en compagnie de Monsieur le Maire et de sa première adjointe. Cette visite de terrain a permis de présenter les différents équipements et lieux de vie d'Écouis, mais aussi d'aborder les principales problématiques rencontrées par la commune et les besoins identifiés par la municipalité.

Ces rencontres sont des moments importants pour faire connaître les réalités du terrain, échanger avec les représentants de l'État et les parlementaires et évoquer les enjeux auxquels notre commune est confrontée.

DÉPLACEMENT DE LA BOITE AUX LETTRE PUBLIQUE



La boîte aux lettres publique située devant l'ancien bureau de poste a été supprimée.
Une nouvelle boîte aux lettres est désormais installée devant la Mairie.
Ce déplacement permet de centraliser l'ensemble des services postaux à la Mairie, avec l'Agence Postale Communale et la boîte aux lettres publique, afin de faciliter leur accès et leur utilisation par les usagers.
La Mairie devient ainsi le point central des services postaux de la commune.

RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027 : UNE NOUVELLE ÉQUIPE À L'ÉCOLE « LES TILLEULS »



La rentrée scolaire 2026-2027 a marqué le début d'une nouvelle année pour les élèves de l'école **« Les Tilleuls » d'Écouis**, avec l'arrivée d'une nouvelle équipe enseignante.
L'école accueille cette année deux enseignantes :

- **Mme Marion DENOYELLE**, directrice de l'école et institutrice des maternelle et CP, prend en charge une classe de 27 élèves.
- **Mme Caroline LOUIS**, institutrice des CE1, CE2, CM1 et CM2, accueille quant à elle 23 élèves.

Au total, ce sont donc 50 enfants qui ont repris le chemin de l'école pour une nouvelle année riche en apprentissages et en découvertes.
La municipalité souhaite la bienvenue à Mesdames DENOYELLE et LOUIS et leur adresse tous ses vœux de réussite pour cette première année au sein de notre école communale.
Nous leur souhaitons, ainsi qu'à l'ensemble des élèves, une très belle année scolaire, pleine de projets et de réussites !

BILAN DE LA COMMANDE GROUPÉE DE FIOUL

La commande groupée de fioul, organisée par la commune, a rencontré un beau succès cette année. Cette initiative a permis à **15 Escoviens** de se regrouper afin de bénéficier d'une commande collective et de conditions d'achat avantageuses.
La municipalité se réjouit de la participation des habitants et du bon déroulement de cette opération, qui répond à un besoin concret du quotidien.
Au vu de cette réussite, la commune proposera de renouveler cette opération en **2027**, afin de permettre à nouveau aux habitants intéressés de profiter de ce service.
Merci à tous les participants pour leur confiance et leur mobilisation !



ÉCOUIS

LA VIE MUNICIPALE

VILLE À JOIE : UNE BELLE RENCONTRE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ !



Le samedi 3 octobre dernier, l'école d'Écouis a accueilli l'événement Ville à Joie, offrant aux Escoviens un agréable moment de rencontres, de découvertes et de partage.

Tout au long de cet après-midi, les habitants ont pu aller à la rencontre de différents acteurs du territoire et découvrir les services proposés à proximité. Le service touristique de Seine Normandie Agglomération étaient présents pour faire connaître les richesses et les activités du territoire. Un agent de France Services était également disponible pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et faciliter leur accès aux services du quotidien.



L'équipe Ville à Joie proposait quant à elle son stand « Raconte-moi ton village », invitant chacun à partager ses souvenirs et ses anecdotes.

De nombreux commerçants, artisans et acteurs locaux étaient également au rendez-vous : Sica Rénov pour les travaux de rénovation, le Rucher de Cantiers pour faire découvrir les produits de la ruche et le savoir-faire apicole, Mad'Elfik et son univers artistique original, ou encore Andelle Affûtage pour donner une seconde vie aux outils et objets du quotidien. D'autres exposants étaient également présents pour faire découvrir leurs activités et leurs créations.



Le Comité des fêtes d'Écouis a assuré la buvette et la restauration, permettant à chacun de profiter pleinement de ce moment convivial.

Pour clôturer cette belle rencontre, un quiz musical a rassemblé petits et grands dans une ambiance joyeuse et chaleureuse !



Un grand merci à l'équipe de Ville à Joie, aux intervenants, aux commerçants, aux artisans, au Comité des fêtes ainsi qu'à tous les habitants venus partager ce moment. Grâce à la participation de chacun, cette soirée a été une belle occasion de mettre en lumière les initiatives locales et de renforcer les liens au sein de notre commune.

UN APRÈS-MIDI DANSANT PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA CONVIVIALITÉ !

Le samedi 24 octobre, le CCAS d'Écouis a organisé son traditionnel thé dansant à destination des personnes âgées de 65 ans et plus, pour partager un agréable moment de détente et de convivialité.
Au rythme des musiques entraînantes de l'orchestre **BELTRAME**, les participants ont pu profiter d'un après-midi placé sous le signe de la danse et de la bonne humeur.





Pour accompagner ce moment festif, un buffet sucré-salé, préparé par le traiteur **Modard de l'Andelle**, était proposé aux convives. Une pause gourmande très appréciée, qui a permis à chacun d'échanger et de partager un moment chaleureux.

Même si la participation a été moins importante qu'espérée, l'ambiance, elle, était bien au rendez-vous ! Entre quelques pas de danse, les plaisirs du buffet et les sourires partagés, la bonne humeur collective a largement contribué à la réussite de cet après-midi.
Les participants sont repartis ravis de ce moment de partage, avec de beaux souvenirs.



ÉCOUIS

LA VIE MUNICIPALE

MODIFICATION DE LA CIRCULATION DANS LE CENTRE-BOURG À PARTIR DE DÉBUT NOVEMBRE



Dans le cadre de sa démarche d'amélioration de la sécurité routière et de la préparation du futur aménagement du centre-bourg, la commune mettra en place une nouvelle organisation de la circulation à compter du début du mois de novembre.
Cette modification vise à mieux organiser les déplacements des véhicules et à renforcer la sécurité dans ce secteur central de la commune.

Les changements à retenir

📍 Place du Cloître
La circulation sera mise en sens unique dans le sens Route de Lyons vers Place de la Collégiale.

📍 Place de la Collégiale
La circulation sera organisée selon les sens suivants :

* de la Place du Cloître vers la Route de Rouen ;
* de la Place de la Collégiale vers la Route de Lyons.

La boulangerie reste accessible !
La commune tient à souligner que la boulangerie restera accessible depuis l'entrée de la Place du Cloître.
Afin de préserver la visibilité et l'accessibilité de ce commerce de proximité, particulièrement important dans une petite commune rurale, plusieurs panneaux de signalisation seront installés pour guider les usagers et signaler clairement sa présence.
La commune invite les habitants et les usagers à prendre connaissance de ces changements et à faire preuve de vigilance lors de la mise en place du nouveau dispositif.
Cette évolution constitue une première étape dans la démarche engagée par la municipalité pour sécuriser les déplacements et préparer le futur aménagement du centre-bourg, tout en veillant au maintien de l'accès aux commerces de proximité.
Nous remercions chacun pour sa compréhension et sa coopération.

LA VIE MUNICIPALE

FERMETURE HIVERNALE.



AMUSONS-NOUS



ÉCOUIS

LA VIE MUNICIPALE

COMPTE-RENDUS RÉUNIONS CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 15/09/26 :

- Création d'un poste d'agent technique pour une durée hebdomadaire de service de 11h00 suite au départ à la retraite d'un agent technique. Les tâches seront l'entretien de la salle des fêtes et des parties communes de la mairie ainsi que l'accompagnement des enfants à la cantine. Mme Catherine RICARD a été nommé agent technique afin d'assurer ces fonctions en parallèle de son poste d'agent postal.
- M. Xavier TOURNEUR a été désigné correspondant défense auprès des autorités civiles et militaires du Département.
- M. Xavier TOURNEUR a été désigné représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).
- Extension du réseau d'eau potable Rue du Moulin : Une demande de certificat d'urbanisme opérationnel a été déposé pour la viabilisation de deux lots Rue du Moulin. Un certificat d'urbanisme « opération non réalisable » a été délivré en raison, entre autres, de deux points : l'absence de couverture défense incendie à cet emplacement et celle de réseau d'eau potable à proximité.

Pour ce deuxième point, une extension de réseau sera nécessaire pour une distance inférieure à 100 mètres. L'article L 332-15 du code de l'urbanisme dispose « *L'autorité qui délivre l'autorisation de construire, d'aménager, ou de lotir exige, en tant que de besoin du bénéficiaire de celle-ci la réalisation et le financement de tous travaux nécessaires à la viabilité et à l'équipement de la construction, du terrain aménagé ou du lotissement, notamment en ce qui concerne la voirie, l'alimentation en eau, gaz et électricité, les réseaux de télécommunication, l'évacuation et le traitement des eaux et matières usées, l'éclairage, les aires de stationnement, les espaces collectifs, les aires de jeux et les espaces plantés.*
Les obligations imposées par l'alinéa ci-dessus s'étendent au branchement des équipements propres à l'opération sur les équipements publics qui existent au droit du terrain sur lequel ils sont implantés et notamment aux opérations réalisées à cet effet en empruntant des voies privées ou en usant de servitudes […].
L'autorisation peut également, avec l'accord du demandeur et dans les conditions définies par l'autorité organisatrice du service public de l'eau ou de l'électricité, prévoir un raccordement aux réseaux d'eau ou d'électricité empruntant, en tout ou partie, des voies ou emprises publiques, sous réserve que ce raccordement n'excède pas cent mètres et que les réseaux correspondants, dimensionnés pour correspondre exclusivement aux besoins du projet, ne soient pas destinés à desservir d'autres constructions existantes ou futures. »
Compte tenu que les travaux d'extension du réseau eau potable permettront de desservir plusieurs lots, ils ne peuvent donc pas être pris en charge par le demandeur.
Les travaux d'extension de 77 mètres linéaires s'élèveraient à 13 245,71 € TTC à la charge de la commune.
Toutefois, en raison de l'absence de couverture incendie sur cette parcelle, l'opération ne serait toujours pas réalisable. Il est donc convenu par l'ensemble des membres du conseil qu'une étude technique soit réalisée afin d'imaginer les possibilités et coûts de l'aménagement de la défense incendie sur ce secteur avant d'entamer toute démarche pour l'extension du réseau d'eau potable.

- M. Xavier TOURNEUR a été désigné référent transition écologique de Seine Normandie Agglomération.

- Questions diverses :
 - Mme Wiart, président de la commission bâtiment, informe le conseil que les piliers de portail du presbytère sont en très mauvais état et l'utilisation du portail devient dangereux pour les usagers. L'architecte des bâtiments de France souhaite que le portail soit réhabilité et que les piliers soient reconstruits à l'identique. Un devis a donc été réalisé auprès de l'entreprise Bulard pour les démolitions des piliers et leur reconstruction en pierre de Vernon. Le devis s'élève à 19 401,10 €. Les conseillers souhaitent que d'autres devis soient réalisés.
 - M. le Maire informe le conseil qu'un point a été fait concernant les factures impayées cantine et garderie. Le montant total s'élevait à environ 9 000 €. M. le Maire propose que les personnes n'étant pas à jour dans le paiement des factures publiques communales ne seront plus prioritaires pour la location de la salle des fêtes. Les conseillers valident à l'unanimité cette proposition.
 - M. le Maire propose aux conseillers intéressés de commencer le démarchage autour d'eux de manifestants potentiels pour la mise en place d'un marché hebdomadaire. Mme Cardot se renseignera auprès du maraîcher de Fresne l'Archevêque. Un sondage permettra de choisir le jour et/ou créneau favorable à la majorité d'entre eux. Une communication sera également réalisée auprès des habitants afin de connaître leurs attentes à ce sujet.
 - Une manifestation aura lieu le Samedi 3 octobre de 17h30 à 21h00 à la salle de restauration à l'école. Cet évènement permettra de rencontrer plusieurs services publics, des artisans, commerçants et associations locales. Des animations seront organisées également (quiz musical, lots à gagner et jeux).
 - La première réunion de quartier se tiendra ce samedi 19 septembre de 10h00 à 12h00 à l'école. Le projet du centre-bourg sera présenté aux habitants, ainsi tous les habitants pourront assister à cette réunion. Les prochaines réunions de quartiers seront limitées aux habitants des quartiers concernés exclusivement.
 - Mme Brodiez interroge quant à la possibilité de rendre payante l'utilisation des toilettes publiques. M. le Maire lui répond qu'afin d'assurer la salubrité publique et éviter d'éventuelles dégradations sur les espaces publics alentours, il est préférable de laisser cet accès gratuit.
 - M. Boillet rappelle sa demande concernant la remise en état de l'abribus sous la mairie.
 - M. le Maire signale avoir reçu plusieurs plaintes concernant la dangerosité de certains enfants en vélo et trottinette sur les routes de la commune. Il a interpellé plusieurs fois les enfants concernés en leur rappelant leurs obligations vis-à-vis des différents usagers de la route. Pour rappel, les enfants mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents en cas d'accident.
 - M. Bausmayer signale que la boite postale à Mussegros a été dégradée. M. le Maire l'informe qu'un courrier a été transmis en mairie par un habitant du hameau à ce sujet. Il prend contact avec les services de la Poste.
 - M. Bausmayer souhaiterait savoir si l'élagage et la taille des haies est interdite avant le 15 août. Pour rappel, ces travaux ne sont pas recommandés pendant la période du 15 mars au 15 août pour la diversification et la nidification des oiseaux.
 - Mme Cardot interroge le Maire concernant la climatisation d'une salle à l'école afin d'anticiper les éventuels épisodes de canicule. M. le Maire lui répond qu'une étude à ce sujet doit être mené prochainement. Un devis a été réalisé pour l'installation de films solaires extérieurs pour la bibliothèque. Le devis étant trop important, ce projet est abandonné. Une autre solution devra être trouvée.
 - M. Maquin informe M. le Maire qu'il réalisera prochainement la taille des arbustes du terrain jouxtant le lotissement des chanoines.

ÉCOUIS

LA VIE MUNICIPALE

Réunion du 20/10/26 :

- Signature de la convention permettant l'instruction des dossiers d'urbanisme d'Écouis par le service de Seine Normandie Agglomération
- Signature de la convention permettant l'accès au service de médecine préventive du Centre de Gestion de l'Eure pour les agents communaux
- Adhésion à la convention de participation financière du Centre de Gestion de l'Eure pour la mutuelle INTERIALE/RELYENS SPS avec une participation de la commune de 15€/mois/agent.
- Questions diverses :
 - Les membres de la commission de contrôle de la liste électorale sont : Thierry BAUSMAYER, Patrice GAMBU, Coraline AUDIGUIER, Léo LENORMAND, Jean-Pierre BOILLET, Alain MAQUIN-BELLENGER et Philippe GRONDEAU.
 - Les conseillers siégeant dans les commissions intercommunales sont :

Commissions	Compétences	Composition
Attractivité du territoire	Développement économique ; Aménagement du territoire ; Tourisme ; Dynamique commerciale	Alexandre HERMAN Philippe GRONDEAU Liliane BRODIEZ
Réseaux, Mobilités et Patrimoine immobilier	Habitat / IDS et Energies ; Transport ; Gens du voyage ; Numérique et IA ; Bâtiments et PICS	Chantal WIART Léo LENORMAND Jean-Pierre BOILLET
Qualité de Vie	Famille ; ALSH – Jeunesse ; Culture ; Politique de la Ville/Médiation ; Sports	Nathalie CLÉE Coraline AUDIGUIER
Transition écologique	Déchets ; Eau potable et assainissement ; Inondations/ruissellements (GEPU/GEMAPI) ; Alimentation (PAT) et agriculture (biodiversité) ; PCAET	Xavier TOURNEUR Alexandre HERMAN
Finances	Finances ; Simplification administrative ; LEADER/Fonds de concours	Gwendoline GOSSET Xavier TOURNEUR

 - M. le Maire présente l'application mobile PanneauPocket permettant aux abonnés d'obtenir les informations et alertes de leur commune en temps réel. Les conseillers sont favorables à l'unanimité pour un essai d'un an.
 - La bibliothécaire communale a informé M. le Maire de l'informatisation prochainement obligatoire des articles de la bibliothèque (dans le cadre de la convention avec la Médiathèque Départementale). L'achat d'un ordinateur, d'un lecteur de code barre et des consommables (code barre) seront à la charge de la commune.
 - Les réunions de quartiers du centre-bourg et des hameaux de Villerest et Brémules ont déjà eu lieu. Les comptes-rendus seront publiés dans le prochain bulletin communal.
 - Les travaux de réfection des toilettes de la mairie sont en cours et effectués par l'agent communal afin de réduire les coûts.
 - Mme Clée informe M. le Maire que des habitants lui ont signalé une végétation importante (bambous) au garage de Villerest côté Rue de la Libération, empêchant le passage des piétons sur le trottoir. M. le Maire se rapprochera du gérant afin que le nécessaire soit fait pour la sécurité des usagers.
 - M. Gambu signale que Véolia n'a pas effectué le curage de la station de relevage Route de Rouen en raison du tas de ferraille laissé suite à l'accident ayant eu lieu fin juillet. M. Herman rappelle que le tas de terre situé à côté n'a également jamais été retiré.
 - Des travaux télécoms ont lieu actuellement sur la commune. Suite à plusieurs plaintes d'escoviens, M. le Maire a pris contact avec le conducteur de travaux afin de souligner l'obligation de remise en état à l'identique des zones de travaux.

ÉCOUIS VOUS INFORME

PANNEAUPOCKET : RESTEZ INFORMÉS DE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE !

La commune d'Écouis met à votre disposition PanneauPocket, une application mobile gratuite qui vous permet de recevoir directement sur votre téléphone les informations et actualités de la commune.

Grâce à cette application, vous pouvez être informés en temps réel des événements et animations organisés à Écouis, des travaux, des éventuelles perturbations, des alertes et des informations pratiques de la vie quotidienne.



Comment ça marche ?

1. Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre smartphone (disponible sur l'App Store et Google Play).
2. Recherchez la commune d'Écouis.
3. Ajoutez-la à vos favoris en cliquant sur le petit cœur.

Vous recevrez alors les notifications publiées par la mairie, sans avoir besoin de créer de compte ni de communiquer vos coordonnées personnelles.

Simple, rapide et gratuit, PanneauPocket est un moyen pratique de rester connecté à la vie de votre commune et de ne manquer aucune information importante.

N'attendez plus, téléchargez PanneauPocket et ajoutez Écouis à vos favoris !

Écouis - Infos

Restez informés des dernières nouvelles et événements en consultant régulièrement notre page facebook.

Ensemble, continuons à faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre!

RÉUNIONS DE QUARTIERS

Vos Conseillers référents par secteurs sont là pour vous :

HAMEAU DE MUSSEGROS :

- **Thierry BAUSMAYER** (06.74.50.39.33 / 40 route Nationale - Mussegros)

HAMEAUX DE VILLEREST & BRÉMULES :

- **Joffrey DUPRESSOIR** (07.61.41.37.25 / 2A rue de la Mare - Villerest)

ÉCOUIS SECTEUR OUEST ;

- **Patrice GAMBU** (33 route de Rouen)

Rues concernés :

1. Route de Rouen
2. Lotissement Les Pommiers
3. Route de Villerest
4. Rue de la Libération
5. Route de Fresne
6. Square André Potel
7. Route des Andelys

ÉCOUIS SECTEUR EST :

- **Léo LENORMAND** (06.47.94.92.80 / 14 bis route de Paris)

Rues concernées :

1. Route de Paris
2. Impasse de l'épine
3. Route de Verclives
4. Rue de la Herse
5. Rue du Moulin
6. Route du Moulinet
7. Route de Lyons
8. Lotissement les Chanoines

ÉCOUIS SECTEUR CENTRE-BOURG :

- **Xavier TOURNEUR** (en mairie)

Rues/Places concernées:

1. Place de la Collégiale
2. Place du Cloître
3. Place de la Mairie
4. Place Gloria
5. Rue du Pot d'étain.



IMPORTANT

DATES DE LA PREMIÈRE SESSION DE RÉUNIONS :

- **Le 7 Novembre 2026** : Réunion ouverte aux habitants du **secteur OUEST** d'Ecouis.
- **Le 14 Novembre 2026** : Réunion ouverte aux habitants du **hameau de Mussegros.**
- **Le 21 Novembre 2026** : Réunion ouverte aux du **secteur EST** d'Ecouis.

RÉUNIONS DE QUARTIERS

COMPTE-RENDU RÉUNION DE QUARTIER DU SETEUR « CENTRE-BOURG »

Date : Samedi 19 septembre 2026
Lieu : École d'Écouis
Élus présents :
• Xavier TOURNEUR, Maire
• Chantal WIART, 1ère adjointe
• Alexandre HERMAN, 2ème adjoint
• Patrice GAMBU, conseiller référent du secteur Ouest
• Jean-Pierre BOILLET, conseiller municipal
• Philippe GRONDEAU, conseiller municipal

La réunion de quartier a permis aux habitants d'échanger avec les élus sur différents sujets concernant la vie communale, les aménagements à venir et les problématiques rencontrées au quotidien.

1. Aménagement du centre-bourg et circulation

Les élus ont présenté le projet d'aménagement du centre-bourg, à l'appui du plan envisagé.
À cette occasion, un habitant a proposé de réfléchir à de nouvelles essences d'arbres en remplacement des tilleuls. Il est toutefois précisé que les tilleuls seront conservés, conformément à la décision du conseil municipal et aux préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Quelques arbres seront néanmoins abattus afin d'optimiser le calepinage des places de stationnement. Ils seront remplacés par d'autres essences, implantées à différents endroits du centre-bourg.
Le nouveau plan de circulation a également été présenté. Sa mise en place est prévue à la rentrée des vacances de la Toussaint.

2. Valorisation de la place du Cloître et stationnement

Une habitante de la place du Cloître a suggéré l'installation de panneaux explicatifs devant chaque habitation, afin de mettre en valeur l'histoire et le patrimoine des maisons de la place.
Plusieurs habitants ont par ailleurs fait part de difficultés récurrentes de stationnement sur la place du Cloître, notamment lors des cérémonies et célébrations.
Les élus ont rappelé que le projet d'aménagement permettra d'optimiser les capacités de stationnement et de mieux matérialiser les emplacements autorisés, facilitant ainsi le stationnement, notamment pour les personnes extérieures à la commune.

3. Projet de création d'un marché communal

La possibilité d'organiser un marché sur la commune a été évoquée.
Afin de mieux connaître les attentes et les habitudes des habitants, un sondage sera proposé dans le prochain bulletin communal. Celui-ci permettra notamment de recueillir leur avis sur le jour souhaité, le type de commerçants attendus ainsi que le lieu d'implantation du marché.

4. Résidence Élie Wiesel : livraisons et gestion des déchets

Une habitante de la résidence Élie Wiesel a signalé des difficultés récurrentes lors des livraisons. Il apparaît nécessaire de retravailler la signalétique permettant d'identifier plus clairement l'entrée de la résidence.
Il est également rappelé à chacun l'importance de faire figurer lisiblement ses nom et prénom sur sa boîte aux lettres afin de faciliter la distribution du courrier et l'acheminement des livraisons.
Par ailleurs, une habitante a alerté les élus sur l'insuffisance du nombre de bacs à ordures ménagères au sein de la résidence : seuls quatre bacs sont actuellement disponibles pour 26 locataires. Cette situation entraîne des problèmes de propreté dans les espaces communs.

5. Collecte des déchets et encombrants

Plusieurs habitants ont exprimé leur mécontentement concernant la fréquence de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables. Les principales difficultés évoquées concernent notamment :

- La présence d'asticots durant la période estivale ;
- La taille jugée insuffisante des poubelles ;
- Les difficultés liées au volume des déchets entre deux collectes.

Ces différentes remarques seront transmises au SYGOM afin d'étudier la possibilité de revoir la fréquence des passages et d'apporter des réponses aux difficultés rencontrées.
Il est également indiqué que les services du SYGOM réalisent actuellement une étude concernant la mise en place d'un service de collecte des encombrants. Ce dispositif serait ponctuel et payant.

RÉUNIONS DE QUARTIERS

6. Services et équipements communaux

Plusieurs propositions d'amélioration des services communaux ont été soumises aux élus.

Installation d'une boîte à livres

Une habitante a proposé l'installation d'une boîte à livres sur la commune. Cette idée sera étudiée. Les élus soulignent toutefois la nécessité d'anticiper les éventuels dépôts sauvages ainsi que les modalités de gestion de cet équipement, notamment en matière d'entretien et de nettoyage.

Installation d'un panneau lumineux

Une habitante a également suggéré l'installation d'un panneau lumineux d'information. M. le Maire rappelle que plusieurs supports de communication sont déjà à la disposition des habitants : le site internet communal, la page Facebook et le bulletin communal.

La proposition sera néanmoins étudiée afin d'en évaluer le coût, les contraintes techniques et les éventuelles restrictions liées au périmètre de protection de l'Architecte des Bâtiments de France.

Police intercommunale

La possibilité de mettre en place une police intercommunale sera étudiée en lien avec Seine Normandie Agglomération.

7. Organisation de la fête patronale

Plusieurs habitants ont souhaité faire part de leur mécontentement concernant l'organisation de la fête patronale organisée en juillet par le comité des fêtes.

Les difficultés soulevées portent notamment sur :

- Les problèmes de circulation, devenue impossible pour les habitants de la place du Cloître et de la résidence Élie Wiesel ;
- Une information jugée trop tardive auprès des riverains concernant les restrictions de circulation ;
- Le maintien au sol des marquages à la peinture réalisés pour les emplacements de la foire à tout du 1er mai ;
- Le fonctionnement de la fête foraine, avec une arrivée très anticipée des forains, alors que les manèges n'ont été ouverts que deux après-midis en fin de semaine.

Ces observations ont été portées à la connaissance des élus et soulignent la nécessité d'une meilleure anticipation et d'une communication plus en amont auprès des riverains lors des prochaines manifestations.

8. Vie scolaire et avenir de l'école

Une habitante a fait part de ses inquiétudes concernant l'avenir de l'école communale, au regard du faible nombre d'élèves scolarisés.

M. le Maire rappelle que le conseil municipal a voté une diminution des frais de scolarité, désormais ramenés à la moyenne départementale. Cette décision vise à encourager les autres communes à autoriser la scolarisation des enfants de leur territoire à l'école d'Écouis.

Il souligne également qu'une nouvelle équipe enseignante a pris ses fonctions à la rentrée scolaire, apportant ainsi une nouvelle dynamique à l'établissement.

9. Sécurité et tranquillité publique

Tir de feux d'artifice pendant la canicule

Une habitante a rappelé qu'un incident s'était produit lors de la période de canicule, avec le tir de feux d'artifice depuis une propriété privée.

M. le Maire indique qu'un courrier a été adressé à la personne concernée afin de lui rappeler les règles applicables.

Dégradations et incivilités au parc de jeux

Des dégradations au niveau du parc de jeux ainsi que des comportements incivils de certains jeunes à l'égard des équipements et des autres usagers ont également été signalés.

M. le Maire précise avoir déjà rencontré les familles de certains des jeunes concernés. Si la situation ne s'améliore pas, de nouveaux rendez-vous seront organisés avec les familles concernées, en présence des services de la gendarmerie.

10. Devenir du distributeur automatique de billets

M. le Maire a enfin évoqué l'avenir incertain du distributeur automatique de billets (DAB) situé dans les anciens locaux du bureau de poste.

L'équipement connaît régulièrement des pannes et n'est désormais plus géré par La Banque Postale. Par ailleurs, le distributeur étant installé dans un local privé, le renouvellement du bail reste incertain.

La commune reste donc dans l'attente d'éléments complémentaires concernant le maintien de ce service de proximité.

RÉUNIONS DE QUARTIERS

COMPTE-RENDU RÉUNION DE QUARTIER « VILLEREST - BRÉMULES »

Date : Samedi 3 octobre 2026
Lieu : École d'Écouis
Élus présents :
• Xavier TOURNEUR, Maire
• Chantal WIART, 1ère adjointe
• Alexandre HERMAN, 2ème adjoint
• Joffrey DUPRESSOIR, conseiller référent du secteur Villerest/Brémules

1. Pétition des habitants : voirie, arbres et enfouissement des réseaux

Une pétition, transmise au conseil municipal courant avril et signée par la majorité des habitants de Villerest, regroupait plusieurs demandes :

- L'abattage de deux arbres situés à l'entrée du hameau ;
- L'enfouissement des réseaux aériens ;
- La réfection de la Grande Rue.

Concernant l'état de la chaussée, les habitants avaient notamment signalé des problèmes récurrents de stagnation d'eau lors des épisodes pluvieux. Afin d'y remédier, des saignées ont été réalisées pour permettre l'évacuation des eaux de ruissellement vers les deux petites mares situées dans le secteur.

S'agissant de la réfection de la voirie, M. le Maire rappelle que des travaux ont déjà été réalisés rue de la Chapelle. Il précise que l'état actuel de la Grande Rue ne présente pas de caractère suffisamment préoccupant pour justifier une intervention prioritaire. Un état des lieux de l'ensemble des voiries communales avait été réalisé lorsqu'il était adjoint. Il en ressort que plusieurs autres rues de la commune présentent un état de dégradation plus important et nécessitent donc d'être traitées en priorité.

Concernant l'enfouissement des réseaux, M. le Maire rappelle qu'un important projet d'aménagement du centre-bourg est actuellement prévu et que les capacités budgétaires de la commune restent limitées. L'enfouissement des réseaux constitue néanmoins un enjeu important, étudié à l'échelle communale afin de déterminer les secteurs prioritaires en fonction des travaux à réaliser.

2. Abattage des deux sapins à l'entrée du hameau

La demande d'abattage des deux sapins situés à l'entrée de Villerest, formulée dans la pétition, a également été abordée.

M. le Maire indique avoir rencontré le propriétaire de la parcelle voisine. Celui-ci ne semble pas particulièrement préoccupé par l'état des arbres, qui paraissent en bonne santé.

Un habitant souligne toutefois les risques potentiels en cas de fortes tempêtes. La chute d'un ou des deux sapins pourrait notamment entraîner une coupure d'électricité en raison de la présence de lignes aériennes à proximité.

Afin de recueillir à nouveau l'avis des habitants, un sondage sera organisé auprès des riverains pour connaître leur position concernant l'abattage de ces arbres. En parallèle, un devis sera demandé afin d'évaluer le coût de cette intervention pour la commune.

3. Signalisation et équipements du hameau

Signalisation routière

Un habitant signale que le panneau indiquant la sortie du hameau, situé au 1 rue de la Chapelle, est de dimensions trop importantes. Il est demandé de le remplacer par un panneau de taille réglementaire et homologuée.

Sécurisation de la mare

Une habitante a sollicité M. le Maire concernant l'installation d'une clôture autour de la mare située au centre du hameau, afin de renforcer la sécurité, notamment pour les enfants.

Cette demande sera étudiée et un devis sera réalisé pour évaluer le coût de l'installation.

Aménagement de l'abribus

La même habitante a également demandé l'aménagement des abords de l'abribus afin d'éviter que les enfants attendent le bus les pieds dans l'herbe et la terre.

Ces travaux sont d'ores et déjà prévus par les agentscommunaux et devraient être réalisés d'ici la fin de l'année.

Par ailleurs, les habitants ont demandé l'installation d'une poubelle à proximité de l'abribus. Cette demande est prise en compte.

RÉUNIONS DE QUARTIERS

4. Incivilités et dégradations

Plusieurs habitants ont fait remonter des problèmes de comportement de la part de jeunes venant d'Écouis. Des dégradations sont notamment signalées, ainsi que des comportements inappropriés : jeunes montant sur des murs privés, s'installant sur des talus appartenant à des particuliers et adoptant une attitude désagréable envers les riverains.

M. le Maire précise que des faits similaires ont également été signalés dans un autre secteur de la commune, impliquant les mêmes jeunes. Il indique avoir déjà rencontré les familles concernées afin de les sensibiliser à ces comportements.

Si la situation ne s'améliore pas, les familles seront de nouveau convoquées en mairie avec les services de la gendarmerie.

5. Rappel des règles d'urbanisme

Il est rappelé aux habitants l'importance de respecter les règles d'urbanisme en vigueur lors de travaux réalisés sur leur propriété.

Pour toute question ou tout projet de travaux, il est recommandé de se rapprocher des services de la mairie afin de connaître les démarches à effectuer et les autorisations éventuellement nécessaires.

M. le Maire rappelle également que les demandes d'urbanisme en cours d'instruction sont affichées sur le panneau situé sur le côté de la mairie, pendant toute la durée de leur instruction, conformément aux dispositions relatives à l'information et au droit de recours des tiers.

6. Relations entre les habitants et les élus

Un habitant tient à souligner et à remercier M. le Maire pour l'amélioration de la communication avec les élus, qu'il juge aujourd'hui plus simple et plus accessible.

7. Projet de végétalisation du cimetière

M. le Maire a souhaité recueillir l'avis des habitants concernant un éventuel projet de végétalisation du cimetière communal.

Les habitants présents se sont montrés dans l'ensemble favorables à cette proposition, qui pourrait contribuer à améliorer le cadre paysager du site.

Cette orientation pourra donc être étudiée dans le cadre des futurs aménagements du cimetière.

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER



ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION SLC (Sport, Loisirs, Culture)

L'Association SLC vous propose plusieurs ateliers sur différents jours de la semaine afin de pouvoir vous divertir. Ainsi vous pourrez vous épanouir dans votre passion ou votre hobby tout en échangeant avec d'autres personnes.

L'Association vous propose :

- **ATELIER TRICOT & COUTURE :** tous les mercredis à l'école d'Ecouis de 13H30 à 16H30
- **GYMNASTIQUE DOUCE :** tous les mardis à la salle des fêtes d'Ecouis de 17H30 à 18H30
- **RANDONNÉE "À la Découverte du Vexin Normand" :** tous les jeudis, rendez-vous à 9H00 devant la mairie
- **JEUX DE SOCIÉTÉ :** tous les 2eme et 4eme mardis de chaque mois à la salle des fêtes d'Ecouis de 13H30 à 17H00



TARIFS :

- Licence Gymnastique : 115,00€
- Gymnastique et autre Activités : 125,00€
- Autres activités hors gymnastique : 25,00€

CONTACT BUREAU :

- **Président** : M. Alain HAMON 06.50.16.47.31
- **Vice Présidente** : Mme Michèle CAILLOU 06.20.68.21.36
- **Trésorière** : Mme Nicole HAMON 06.60.11.96.33
- **Secrétaire** : Mme Madeleine JEGOU 06.88.30.39.88

ASSOCIATIONS



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes vous propose tout au long de l'année, plusieurs événements et célébrations afin de permettre aux Escoviens de se retrouver et de partager de bons moments. Fête du village, fête des parents, Pâques et Noël des enfants mais aussi repas, jeux et autre festivités vous sont organisés chaque année.

CONTACT BUREAU :

- **Présidente** : Mme Caroline HACQUARD 06.81.84.60.88
- **Secrétaire** : Mme Marceline LOSEILLE 06.29.68.27.83

ASSOCIATION ESCOVIENNE DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association Escovienne de Parents d'Élèves (AEPE) à pour but d'offrir aux enfants scolarisés de l'école du village plusieurs événements, fêtes et activités en tout genres.
Elle veille à garantir la joie et l'épanouhissement des élèves mais aussi une cohésion entre le corps enseignant et les parents.
Pour pouvoir mener ses missions au profit des enfants et de l'école, l'AEPE à besoin et plus que jamais de parents bénévoles mais aussi de bénévoles extérieurs à l'école désireux d'oeuvrer pour les enfants.
Le bon déroulement de grand évènement comme la kermesse dépend en partie de la générosité des bénévoles, alors rejoignez-les sans plus attendre.



CONTACT BUREAU :

- **Présidente** : Mme Angèle HOUDART
- **Secrétaire** : Mme Flavia CONFAIS
- **Trésorière** : MmeYaritza ALCIVAR

ENVIRONNEMENT

RÉFECTION DES TOILETTES DE LA MAIRIE : UN ESPACE REPENSÉ ET MODERNISÉ

Les toilettes de la mairie, utilisées quotidiennement par les agents communaux, les élus ainsi que les usagers de la bibliothèque, nécessitaient une rénovation complète. Vétustes, elles présentaient notamment des problèmes récurrents de fuite au niveau des WC, liés à l'entartrage, et leur agencement ne permettait pas d'optimiser pleinement l'espace disponible.

Afin d'améliorer le confort des utilisateurs et de mieux répondre aux besoins de chacun, notre agent communal a entrepris une réorganisation complète des lieux. Ce nouvel aménagement permet la création de deux toilettes séparées, tout en prévoyant la remise en état intégrale de la pièce et du couloir attenant.









Ces travaux, réalisés par notre agent communal, contribuent à la modernisation des locaux municipaux et à une meilleure utilisation des espaces existants.

Le chantier est actuellement en cours et devrait être finalisé début novembre.

Une amélioration concrète du cadre d'accueil et du quotidien, au service des agents communaux, des élus et des usagers de la bibliothèque.

ENVIRONNEMENT

DÉCHÈTERIE DES ANDELYS

ZAC de la Marguerite, 27700 Les Andelys

HIVER : Du 1er octobre au 31 mars

lundi: 09H00-11H45 & 13H30-16H45
mardi: Fermé
mercredi: 09H00-11H45 & 13H30-16H45
jeudi: 09H00-11H45 & 13H30-16H45
vendredi: 09H00-11H45 & 13H30-16H45
samedi: 09H00-11H45 & 13H30-16H45
dimanche: Fermé

ÉTÉ : Du 1er avril au 30 septembre

lundi: 09H00-11H45 & 13H30-17H45
mardi: Fermé
mercredi: 09H00-11H45 & 13H30-17H45
jeudi: 09H00-11H45 & 13H30-17H45
vendredi: 09H00-11H45 & 13H30-17H45
samedi: 09H00-11H45 & 13H30-17H45
dimanche: Fermé

LA VIGNETTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE EST OBLIGATOIRE.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DU TRI SÉLECTIF :

La collecte est assurée le lundi de semaine paire pour les deux BACS.
Au petit matin pour les Ordures ménagères et l'après-midi pour les bacs jaunes.
Les BACS doivent être sortis la veille et rentrés après le passage des camions.



L'ASTUCE DU JOUR



ENVIRONNEMENT



LES RECETTES DE FÊTES

BISCUITS D'HIVER
A LA CANNELLE

INGRÉDIENTS

- 250g de farine
- 125g beurre mou
- 110g sucre
- 1 œuf
- 2 càc cannelle
- 1 sachet de sucre vanillé

PRÉPARATION

1. Dans un saladier fouetter l'oeuf, le sucre, le sucre vanillé et la cannelle jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
2. Incorporer la farine au fur et à mesure et malaxer avec les doigts jusqu'à ce que la pâte soit sableuse.
3. Ajouter le beurre mou et continuer à pétrir. Former une boule, filmer et réserver au frais 30 min.
4. Étaler, découper, cuire 10 min à 180°C.

Bonnes douceurs hivernales !

NIVEAU : FACILE

BÛCHE DE NOËL

GÉNOISE ROULÉE ET CRÈME AU CHOCOLAT



QUANTITÉ	PRÉPARATION	CUISSON	REPOS
6 personnes	1 h	10 min	2 h

INGRÉDIENTS

- 4 œufs
- 120 g de sucre
- 120 g de farine
- 1 sachet de sucre vanillé
- 200 g de chocolat noir
- 20 cl de crème liquide
- 50 g de beurre
- Sucre glace ou décorations

PRÉPARATION

- **Génoise :** Fouettez 4 jaunes avec 120 g de sucre. Ajoutez la vanille, la farine, puis incorporez les blancs montés en neige. Étalez sur une plaque, cuisez 10 min à 180°C. Roulez dans un torchon humide et laissez refroidir.
- **Crème :** Faites chauffer 20 cl de crème, ajoutez 200 g de chocolat fondu, puis 50 g de beurre. Laissez épaissir.
- **Montage :** Déroulez la génoise, garnissez de crème, roulez, puis recouvrez avec le reste de crème.
- **Décoration :** Ajoutez du sucre glace ou des copeaux de chocolat. Réfrigérez 2 h avant de servir.

BON APPÉTIT & JOYEUX NOËL !

SONDAGE

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Et si un marché hebdomadaire s'installait dans notre commune ?

Afin de dynamiser la vie locale, de favoriser les commerces de proximité et de proposer un nouveau service aux habitants, la commune souhaite connaître votre avis sur la possibilité d'organiser un marché hebdomadaire.

Pour construire un projet qui corresponde au mieux à vos attentes, nous vous invitons à répondre à ce court sondage.

Vos réponses nous permettront d'identifier les commerçants que vous aimeriez retrouver, ainsi que le jour et les horaires les plus adaptés à vos habitudes.

Votre participation est précieuse ! Merci de prendre quelques instants pour nous faire part de vos souhaits.

✂️ COUPON-RÉPONSE À REMPLIR DERRIÈRE, DÉTACHER ET À RETOURNER EN MAIRIE

SONDAGE – PROJET DE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

1. Seriez-vous intéressé(e) par la création d'un marché hebdomadaire dans la commune ?

□ Oui, tout à fait
□ Oui, occasionnellement
□ Peut-être, selon les commerçants et les horaires
□ Non

2. Quels types de commerçants aimeriez-vous retrouver sur ce marché ? (Plusieurs réponses possibles)

□ Fruits et légumes
□ Boucherie – charcuterie
□ Poissonnerie
□ Fromagerie – produits laitiers
□ Producteurs locaux et produits fermiers
□ Miel, confitures et produits artisanaux
□ Fleurs et plantes
□ Vêtements et accessoires
□ Produits alimentaires divers
□ Autres, précisez :

3. Quel jour de la semaine vous conviendrait le mieux ? (Une ou plusieurs réponses possibles)

□ Lundi
□ Mardi
□ Mercredi
□ Jeudi
□ Vendredi
□ Samedi
□ Dimanche

4. Quel créneau horaire privilégieriez-vous ?

□ Le matin
□ L'après-midi
□ En fin de journée

5. À quelle fréquence pensez-vous fréquenter ce marché ?

□ Toutes les semaines
□ Deux à trois fois par mois
□ Occasionnellement
□ Rarement

6. Avez-vous des suggestions ou des attentes particulières concernant ce projet ?

.....

.....

Merci pour votre participation !

Coupon à retourner à la mairie : à déposer dans la boîte aux lettres ou à remettre à l'accueil avant le : 18 DÉCEMBRE 2026

Ce sondage a pour objectif de mieux connaître les attentes des habitants. Il ne constitue pas un engagement de la commune à organiser le marché.

ÉTAT CIVIL



Naissances

Eva BLANQUET
née le 13 juillet 2026

Éléna VESIC PARDO
née le 19 août 2026

Tylio SUCHET
né le 7 septembre 2026

Lana BILLEREAU AUGEARD
Née le 7 octobre 2026



Baptême

Agathe GOSSET
le 10 octobre 2026



Décès

Daniel CHAUMONT
le 22 juillet 2026

Marie-Rose DECORCHEMONT
le 20 septembre 2026



Mariages

Pacs

Cérémonies

ESPACE PUBLICITAIRE





MD COIFFURE

PHARMACIE LECOURT



Aux Délices d'Ecouis



PROFESSIONNELS / PARTICULIER ESCOVIEN OU ESCOVIENNE

FAIS TOI CONNAÎTRE ICI EN NOUS FAISANT PARVENIR TA PUBLICITÉ